Compte rendu des ateliers
&
Synthèse des échanges

Atelier : coopération inter-associative

Animateur·ices :

- Bernard Cabrol (Banque Alimentaire)
- Clémentine Sirvent (Ansa)

Présent·es :

Altaïr BAMY, Coralie BEDEL, Léa BLAGNAC, Cécile BOUSSUGE, Romain CLAPPIER, Elisabeth CRES, David DECEUNINCK, Laure GASQUEZ, Nathalie GONZALES, Justine LABARRE, Nicolas LASSIS, Benjamin MASURE, Bertrand MUNICH, Camille ROSSO, Thomas SENLECQUES, Elsa SERRA, Clara VIVIER.

Inscrit·es absents :

Carole BOUSQUET, María Fernanda COELLO LEÓN, Ladislas HUGON DE SCOEUX,Evelyne MACCHION, Sabine PUGNAN, Jean Loïc RAY.

Quelles actions ou dynamiques de coopérations inter-associatives inspirantes, dans le domaine de l'aide alimentaire, sont à partager ?

ACTIONS INSPIRANTES

- **Les groupements d'achats**
  - Les groupements d'achats à l'initiative des citoyens (pour de la lessive biologique)
  - *Exemple de VRAC (association proposant aux habitant.es de Quartiers Prioritaires de la Ville de réaliser des groupements d'achats)*

- Les **projets de conserverie** :
  - Coopérations ponctuelles avec des acteurs spécialisés dans ce domaine pour limiter les coûts d'investissement dans le matériel (exemple de la Banque Alimentaire de l'Aude)
  - Les projets de conserverie mobile (cf. Le Maillon Solidaire)

- La **création des canaux de communication accessibles** entre acteurs pour fluidifier les échanges et la réactivité
    - Exemple de la boucle WhatsApp

DYNAMIQUES INSPIRANTES

- **Rapprocher l'ensemble de structures de la solidarité** (aide alimentaire et autre) pour **bénéficier et mutualiser l'expertise de chacun** : ces connexions permettent la transversalité des actions et de lutter contre la précarité prise dans sa globalité, en créant des « chaines des solidarités »
    - Exemple d'un projet de la Croix Rouge Insertion regroupant associations d'aide alimentaire ; d'aide à domicile ; d'insertion ; et des CCAS

- Travailler à la création **d'un collectif inter-associatif** entre **structures proches** (en l'occurrence, collectif d'associations de lutte contre la précarité alimentaire étudiante) pour :
    - La **réalisation d'actions communes** telles que les groupements d'achat
    - La **mutualisation** (d'équipements, de ressources matérielles, de ressources humaines)

  NB : projet facilité entre autres par l'absence de concurrence entre associations

- **Fédérer des associations autour d'un projet politique fort** permettant la création d'un plaidoyer commun avec l'idée « d'être nombreux pour faire poids »
    - L'exemple de la Sécurité Sociale de l'Alimentation

- Travailler au rapprochement de structures autour des **enjeux d'approvisionnement et de logistique** tels que :
    - La **diversification des approvisionnements** des acteurs de l'aide alimentaire, en vue de proposer une offre en plus grande quantité et qualité aux personnes bénéficiaires
    - La **meilleure répartition des dons** lorsqu'arrivent en trop grande quantité et qu'il est difficile de les écouler individuellement

Quelles sont les difficultés rencontrées pour mener des projets de coopération ou travailler ensemble ?

- **Obstacles financiers** : la coopération ne se déclare pas simplement, elle peut nécessiter des coûts, entre autres financiers, pour se mettre en œuvre

- **Eloignement géographique** entre structures : la proximité géographique est un levier facilitant la coopération

- **Concurrence inter-associative, égos**, et **manque de confiance** entre acteurs

- **Différences de culture et de pratiques de travail** entre structures, voire des **règlementations propres** à chaque acteur
  Qui plus est, le domaine de l'aide alimentaire s'inscrit dans un cadre règlementaire très contraignant qui limite la flexibilité, pourtant essentielle à la mise en œuvre de coopérations

- **Peur de s'engager** avec d'autres acteurs face à la **forte responsabilité imputée aux associations d'aide alimentaire** du fait de risques sanitaires liés à leur action élevés : la coopération suppose des **attentes de réciprocité et d'engagement** qui peuvent être difficiles à satisfaire dans un contexte de concurrence

- **Agendas contraints**
  - Difficultés de dégager du temps pour rencontrer des partenaires
  - Des urgences de terrain quotidiennes
  - Difficulté de s'investir dans de nouveaux projets de coopération, faute de temps

- **Ressources humaines bénévoles saturées, sur mobilisées** ; et des difficultés de recruter de nouveaux bénévoles.

- **Ressources matérielles saturées**, ne pouvant faire l'objet d'utilisation supplémentaire dans le cadre de mutualisation

- Sentiment des acteurs de terrain d'être **éloignés de ces réflexions** relatives à la coopération, et des grandes journées dédiées à cette thématiques pouvant apparaitre **déconnectées des réalités et urgences de terrain**

- **Difficultés d'assurer la pérennité d'expérimentations de coopération** une fois les financements par subventions coupés

- **L'épuisement à devoir toujours innover, se renouveler**, en réponse aux appels à projet ; notamment dans un contexte où **des expérimentations ont déjà fait leurs preuves**

Quels sont les leviers qui pourraient aider à la levée de ces freins, et faciliter la coopération inter-associative ?

- **Prendre conscience** que la coopération peut faciliter ou améliorer la mise en œuvre des réponses d'aide alimentaire ; et réaliser tout **le travail et les synergies qui ont été créés** ces dernières années

- **Cerner les attentes de l'Etat** (incitation à davantage de coopération par exemple, via le fonds Mieux Manger pour Tous) **pour inscrire ses actions dans le prolongement de ces dernières**

- **Evaluer les expérimentations** : définir des indicateurs qui montrent et rendent visible la réussite de certains projets de coopération et témoignent de **l'intérêt de leur pérennisation et essaimage** (et sortir d'une logique d'innovation permanente pour l'obtention de financements limités dans le temps)

- **Renforcer les échanges et partages autour des différentes expérimentations** menées, et travailler à leur **réplicabilité ou essaimage**
  - NB : Etude en cours de la Croix Rouge sur les différentes expériences de mutualisation dans le domaine de l'aide alimentaire (disponible à l'automne prochain)

  Pour cela, la **structuration d'un réseau** pourrait faciliter ces échanges. Ce dernier pourrait être animé par des acteurs ayant une légitimité dans le secteur, tout en veillant à ne pas tomber uniquement dans l'entre soi ; ou par des facilitateurs /tiers neutres lorsque le contexte le justifie

- **Exploiter les PAT comme cadre pertinent pour penser les coopérations** entre acteurs de la chaîne de l'alimentation.

Ce qu'on retient de cet atelier

- **Des contacts** pour en savoir plus sur des expérimentations en cours
- **Une connaissance approfondie** du sujet, parfois entièrement méconnu notamment par les acteurs hors aide alimentaire
- Une **meilleure compréhension des contraintes de chacun**, à prendre en compte pour mieux travailler ensemble
- Une **prise de conscience du chemin parcouru**, mais aussi du travail **qu'il reste à réaliser** sur certains sujets (plaidoyer, lutte contre le gaspillage alimentaire – sans faire corréler cette politique à celle de la lutte contre la précarité alimentaire
- Le **souhait de poursuivre et de faire encore plus**
- De **l'espoir**